

DOSSIER

MOBILITÉ

L'UNION SACRÉE VALLEE-STATION

Hélène Vermare



OUTILS LOGISTIQUES D'UN AMÉNAGEMENT PLUS GLOBAL ET DURABLE, LES "ASCENSEURS" RELIANT VALLÉE ET STATION MONTENT EN PUISSANCE EN SAVOIE MONT BLANC. DE NOUVEAUX PROJETS DEVRAIENT VOIR LE JOUR DANS LES ANNÉES À VENIR.



Faciliter la vie des locaux comme des touristes tout en limitant le trafic sur les routes d'accès, réduire le stationnement en altitude, soutenir la diversification des activités... Les ascenseurs valléens, véritables colonnes vertébrales entre le bas et le haut, ont plus d'un atout dans leurs rames. Ce mode de transport n'est certes pas nouveau, comme le rappelle Christian Bouvier (Poma), mais en Savoie Mont Blanc les exemples sont peu nombreux au regard de nos voisins suisses ou autrichiens. A l'heure où préserver l'environnement et réduire l'empreinte carbone sont de véritables enjeux, l'avenir pourrait toutefois changer la donne.

PREMIER ENJEU : LA MOBILITÉ

« Nous avons d'énormes problèmes d'accessibilité. Pour désenclaver la Tarentaise, qui regroupe quelque 450 000 lits touristiques, nous souhaitons développer des accès rapides aux stations, avec le moins de ruptures de charge possible et des parkings adaptés en fond de vallées », détaille Gilles Flandin, président du SCoT Tarentaise Vanoise.

Aux côtés des "pionniers" (Arc Express,

reliant depuis 30 ans Bourg-Saint-Maurice aux Arcs 1600, 3 vallées Express reliant depuis 23 ans Orelle à Val Thorens ou l'Olympe, reliant depuis plus de 25 ans Brides-les-Bains à Méribel), plusieurs projets de liaisons sont ainsi à l'étude : Bozel/Courchevel, Aime-gare/La Plagne ou Séez/La Rosière. Projets qui, au delà du transport de personnes, pourraient également être utilisés à d'autres fins comme à Bettmeralp, en Suisse. Dans cette station du Valais, en l'absence de route, ces liaisons par câble transportent tout, y compris les marchandises dans un sens, les déchets dans l'autre.

Désengorger les voies d'accès au Grand Massif lors des saisons touristiques estivales et hivernales est aussi une priorité en Haute-Savoie où les travaux du Funiflaine, entre Magland et Flaine, devraient débuter en 2021. « Le Funiflaine permettra aux habitants, professionnels et touristes, de se rendre dans les stations grâce à un moyen de transport respectueux de l'environnement, sans avoir à utiliser les itinéraires routiers actuels, saturés en haute saison avec des pointes de trafic à plus de 13 800 véhicules par jour, précise Christian Monteil, président

DÉFINITION

Les ascenseurs valléens sont des remontées mécaniques n'ayant pas pour objet principal de desservir un domaine skiable. Ils relient généralement la vallée à la station et sont des outils au service du transport durable.

« Depuis 2016, la Région mène une vraie politique en faveur de la montagne. Cette année, elle a décidé d'accompagner les investissements/ascenseurs valléens à hauteur de 30 % avec un maximum de 10 millions d'euros d'aides. »

Fabrice Pannekoucke,
conseiller délégué aux vallées
de montagne

Nouvelle jeunesse pour Arc Express

Arc Express offre depuis 30 ans un accès facile et rapide aux Arcs (38 000 lits), parcourant en sept minutes les 800 mètres de dénivellée qui séparent la gare de Bourg-Saint-Maurice aux Arcs 1600, point d'arrivée.

Dans le cadre des 50 ans de la station, et dans une démarche "parcours clients" visant à faciliter l'accès vers les sites d'altitude, la commune a engagé le remplacement des rames.

Les nouvelles seront pourvues d'un toit vitré et d'espaces panoramiques pour profiter au maximum des paysages. Éco-responsable, le funiculaire, dont la rénovation est assurée par le groupe Poma, fonctionnera également à l'énergie propre (100 % électrique) dès l'été 2019.

« Il y a toujours eu un lien entre la vallée et la station, c'est la même commune », rappelle le maire, Michel Giraudy. Avant le funiculaire, il y a eu deux télésièges et un téléphérique pour accompagner le développement de la station. « Ce funiculaire, c'est un peu comme un tramway dans d'autres villes. Ici, il simplifie la vie des skieurs et des nombreux employés qui travaillent aux Arcs. »

Il a par ailleurs vu son rôle renforcé avec l'arrivée du TGV en gare de Bourg-Saint-Maurice.

du Syndicat mixte Funiflaine. Grâce à sa vitesse de déplacement de six mètres par seconde, il leur permettra par ailleurs d'économiser un temps de trajet considérable : rejoindre le pied des pistes de la station de Flaine depuis Magland prendra 15 minutes, au lieu d'une heure actuellement en voiture et en haute saison. » Si développer les déplacements alternatifs à la voiture particulière est sans aucun doute la priorité de ces transvalléens, l'enjeu va de pair avec l'équilibre territorial, la création d'activité et/ou de produits touristiques.

DES MUTATIONS DE FOND

À Brides-les-Bains, l'avènement de l'Olympe, à la veille des JO d'Albertville, a bouleversé le quotidien de la plus petite commune de Savoie (800 m de large, 4 km de long) en la reliant à Méribel.

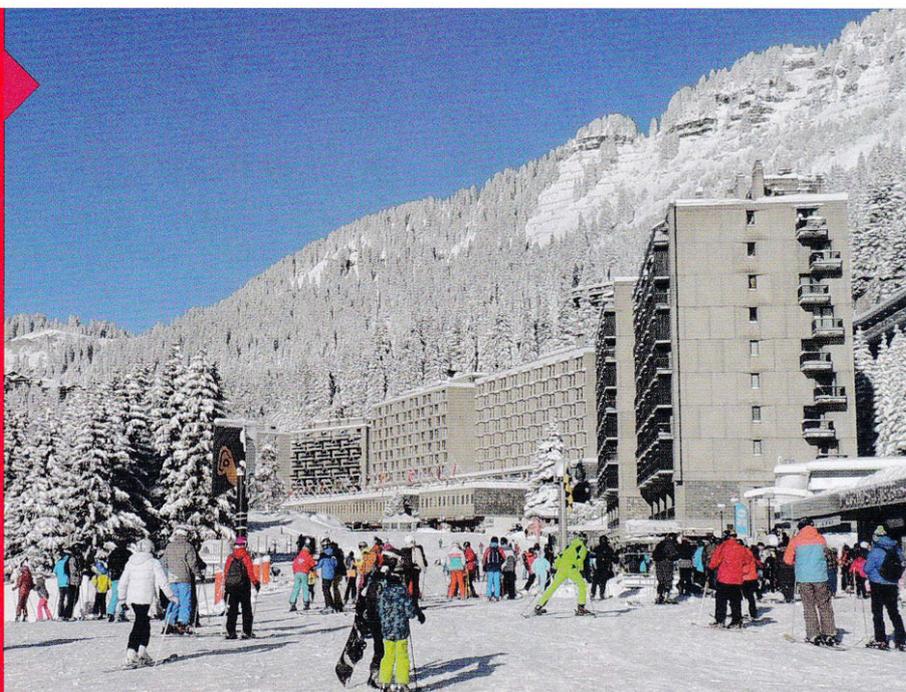
Beaucoup de saisonniers et de travailleurs logent désormais en fond de vallée où l'hébergement est moins cher. Et la télécabine, qui a enregistré quelque 88 500 passages sur l'hiver 2016/2017, représente « 11 % du chiffre d'affaires de Méribel Alpina », souligne Joël Perotto,

directeur de cette société d'exploitation de remontées mécaniques, qui prépare la modernisation de l'appareil. « Nous souhaitons améliorer nos équipements et services tout au long du parcours client depuis Brides-les-Bains avant les Championnats du monde de ski de 2023. »

Les cabines, qui datent de 1991 « et n'ont pas le confort que la clientèle d'aujourd'hui attend dans le cadre d'une liaison vallée aussi importante » seront ainsi renouvelées avec facilité d'accès, volume intérieur plus confortable davantage de surfaces vitrées pour plus de visibilité pendant les six kilomètres de parcours, wifi... Parallèlement, l'accueil et l'espace de vente seront modernisés avec, comme mots d'ordre, simplification du circuit client, wifi, consignes, salon de repos. Puis au-delà de 2023, ce sera au tour des gares. « Le montant total de ces opérations est estimé à 6,5 millions d'euros », poursuit Joël Perotto, qui rappelle : « Nous avons la chance d'être positionnés à la fois sur le thermalisme et les sports d'hiver. Des synergies et complémentarités doivent être recherchées entre les deux activités pour donner encore plus de sens et d'at-

Funiflaine : début des travaux prévu en 2021

Désengorger les voies d'accès au Grand Massif lors des saisons touristiques estivales et hivernales, favoriser l'accès des saisonniers, des skieurs à la journée, de la clientèle séjour, contribuer à l'objectif partagé de réduction des gaz à effets de serre dans la vallée de l'Arve... ce sont les buts du Funiflaine, dont le tracé entre Magland et Flaine (photo) a été arrêté en janvier 2018. Le projet est inscrit au contrat de plan État Région 2015-2020, pour un montant prévisionnel de 84 millions d'euros. Ce téléporté pourra transporter en moyenne plus de 2 000 passagers par jour.



MORZINE-AVORIAZ

Pensé comme un véritable projet de territoire, l'Express Morzine-Avoriaz pourrait relier les deux stations en moins d'un quart d'heure à l'horizon 2021.

La future remontée, prévue entre Morzine-Le Plan et Les Prodains, viendra se raccorder au tronçon existant 3S Les Prodains/Avoriaz construit en 2013.

Programmé également un pôle multimodal au cœur du quartier du Plan.

La concertation publique est en cours.

tractivité à la destination». Et ce, tout en restant attachés au principe d'un développement raisonné « en soutenant la modernisation des lits et le maintien du volume de lits professionnels pour la saison d'hiver ».

Côté Maurienne, la mise en service, il y a 23 ans, de la télécabine 3 vallées Express, reliant en 15 minutes Orelle à Val Thorens, a également changé la vie de ce village, situé à six kilomètres de l'autoroute A 43.

« À l'époque, il n'y avait plus que huit élèves à l'école, aujourd'hui nous avons deux classes », se réjouit le maire, Aimé Perret. « La population, qui est passée de 280 à 360 habitants, a également rajeuni. »

Et la vie s'est organisée en conséquence : Orelle s'est progressivement enrichie de 1 600 lits touristiques dont 1 200 en résidences de tourisme et vient de lancer une étude pour la réalisation d'un hôtel alors que l'appareil s'apprête à faire peau neuve et à jouer les prolongations sur l'été, dès 2021.

Cet « aspirateur à skieurs », qui sature désormais, sera remplacé, d'ici l'hiver

2020, par une nouvelle télécabine. « Il s'agit d'augmenter son débit et de conforter sa fonction de porte d'entrée des 3 vallées », explique Jérôme Grellet, directeur général des remontées mécaniques de Val Thorens, partenaire du projet avec Doppelmayr France et la Société des téléphériques d'Orelle, Stor.

UTILISATION HIVERNALE ET ESTIVALE

Le futur appareil affichera, sur un premier tronçon entre Orelle et Val Thorens (lieudit Plan Bouchet -5 km, 1 500 m D+), un débit horaire de 2 000 personnes/heure dans un premier temps, puis 2 500 à terme (contre environ 800 actuellement). Une deuxième télécabine, plus lourde pour résister aux vents, prendra alors le relais jusqu'au sommet de la Cime Caron.

« Nous sommes dans une rupture stratégique : Val Thorens, destination de ski, veut devenir une destination montagne et développer son activité sur quatre saisons. La télécabine fonctionnera donc aussi en été. Côté Maurienne, plus grand domaine



« Les usagers des ascenseurs valléens ont une extraordinaire sensibilité aux ruptures de charges : au-delà de 500 mètres de marche, la moitié de la population de voyageurs est perdue, d'où l'impact colossal des emplacements des gares et parkings. »

Laurent Reynaud
Directeur Domaines skiabiles de France

cyclable du monde, elle permettra de développer une activité sur la demi-journée pour les accompagnants des cyclistes par exemple. C'est un vrai changement. »

Elle permettra également, confirme Robert Guillermet, directeur de la Stor, de créer une dizaine d'emplois été/hiver et d'offrir un deuxième point d'accès depuis Val Thorens au domaine skiable d'Orelle. Ce dernier, depuis sa création en 1995 avec l'ouverture de la télécabine actuelle, ne cesse de monter en puissance.

L'infrastructure, qui prendra le nom de "Télécabine d'Orelle", reste toutefois classée comme "appareil de domaines skiabiles" même si elle n'en représente pas moins un vrai trait d'union entre vallée et montagne.

À Aime, le projet de téléporté reliant la gare de cette commune au site de la Roche (où une gare routière serait créée pour la desserte "du dernier kilomètre" sur l'ensemble des stations de La Plagne), nourrit aussi des ambitions estivales. Sur ce site, qui abrite la piste de bobsleigh, « nous envisageons de créer un parc aventure ouvert à l'année, orienté nature avec

tyrolienne, mur d'escalade... pour amortir les frais de fonctionnement de l'infrastructure et promouvoir une activité été/hiver, voire quatre saisons. Il serait relié au vaste espace aqualudique d'Aime 2000, dont la réalisation s'inscrit dans le cadre d'un plan immobilier de grande ampleur», souligne Corinne Maironi, maire. Elle rappelle que la commune a parallèlement défini deux secteurs pour développer de l'hébergement touristique. Reste à attendre le verdict de l'étude économique en cours, financée par l'État, qui devrait livrer ses conclusions au printemps 2019. Quant au projet de liaison Bozel (840 mètres d'altitude)-Courchevel Village (1470 mètres) via Saint-Bon (1 100 mètres), l'assistance à maîtrise d'ouvrage vient d'être lancée. « Saint-Bon est le seul chef-lieu des 3 vallées non relié au domaine skiable », rappelle Philippe Mugnier, maire de Courchevel, commune née de la fusion en 2017 entre Saint-Bon et la Perrière. Au-delà de la limitation des flux routiers, un des intérêts de la liaison été/hiver, est donc de permettre le désenclavement et de générer, à terme, la réalisation de 500 lits. L'accueil des mondiaux de ski par Courchevel/Méribel en 2023 devrait bien évidemment doper le dossier.

À PLUS LONG TERME

Quant à Sées-La Rosière, la liaison entre les deux villages pourrait permettre une requalification du centre et un développement du site intermédiaire du Belvédère autour d'une offre thermoludique.

Et l'on pourrait aussi évoquer les projets Thônes – La Clusaz (un dossier qui pourrait être inscrit au futur SCoT) ; Saint-Jean-de-Maurienne – Les Sybelles...

Autant d'initiatives de taille à renforcer l'attractivité touristique des sites desservis et à faciliter l'itinérance, élément essentiel en été.

Hélène Vermare